



novembre 2025

Édito

Novembre a mis en lumière l'énergie collective déployée dans le cadre du programme pHARe : une mobilisation forte autour de la journée nationale de lutte contre le harcèlement, des élèves, des familles et des partenaires toujours plus acteurs de la prévention.

La mission académique de prévention et de lutte contre le harcèlement entre élèves tient à remercier tous les établissements qui se sont engagés

dans ce temps fort.

Les réussites de ce mois rappellent que la lutte contre le harcèlement ne se limite pas à un temps fort, mais s'inscrit dans une dynamique continue, nourrie par la créativité et la coopération de chacun.

Ensemble, poursuivons cet engagement collectif : le lancement du concours Non Au Harcèlement est une nouvelle opportunité à saisir !

L'équipe académique

Béatrice Chirouze
Corine Provenzano
Charlotte Simonin
Matthias Cosentino



Ecrivez-nous à l'adresse
nah-academie@ac-lyon.fr

L'actu du mois

Retour sur la journée NAH

Le temps fort majeur du programme pHARe a une fois de plus mis en lumière l'engagement remarquable des établissements de l'académie. De nombreuses actions ont été relayées sur les réseaux sociaux et les espaces numériques des établissements : code couleur bleu et vert, expositions, séance de prévention, pièces de théâtre... Madame la Rectrice s'est déplacée au collège Simone Veil de Saint-Priest (photo ci-contre) où elle a notamment pu échanger avec les élèves ambassadeurs dans la salle qui leur a été dédiée.



CHALLENGE CYBERMOIS

L'Académie de Lyon s'est illustrée à l'occasion du challenge Cybermois : un concours national invitant les établissements à faire jouer leurs classes à la Fresque des Cybercitoyens. Ce jeu pédagogique de sensibilisation aux enjeux cyber — dont le cyberharcèlement — a été distribué l'an dernier dans les collèges de l'Académie. Une mention spéciale est à attribuer



L'ACADÉMIE SUR LE PODIUM NATIONAL !

au collège Mario Meunier de Montbrison (Loire) qui a remporté la 2ème place du classement national par collège avec **1081** élèves sensibilisés. Concernant le classement académique on retrouve les collèges : de l'Huppe (1ère place avec 450 élèves sensibilisés), du Val de Saône (2ème place avec 181 élèves sensibilisés), Eugénie de Pomey et Maryse Bastié (3ème place ex-aequo avec 63 élèves sensibilisés).

Félicitations !!!

Équipes pHARe : pensez-y, les fresques des cybercitoyens peuvent être animées lors du Safer Internet Day (février 2026), l'un des temps forts du programme afin d'accéder au niveau 2 de labellisation.

13^e ÉDITION DU PRIX NON AU HARCÈLEMENT

Calendrier du prix

30 janvier 2026

Date limite d'envoi des productions

Du 7 au 22 février 2026

Vacances scolaires

Du 23 au 27 février 2026

Jurys départementaux

4 mars 2026

Jury académique

6 mai 2026

Cérémonie académique de remise des prix

Le [règlement du concours](#) a été publié sur le site eduscol. Les écoles et établissements candidats peuvent inscrire leur participation dans la catégorie affiche ou vidéo correspondant à leur niveau (école, collège, lycée et inter-degré) ainsi qu'à un ou plusieurs prix spéciaux en fonction des thématiques abordées par leur production (prévention du harcèlement sexiste et sexuel, cyberharcèlement et inclusion).

#NOUVEAU

Cette année, un webinaire d'accompagnement à la participation au concours se tiendra le 3 décembre.

(nah-academie@ac-lyon pour disposer du lien)